

RAPPORT ANNUEL 2024



CENTRE MÉDICO-SOCIAL
Martigny & Régions

Votre CMS, votre soutien de proximité

Sommaire

Le mot du Président	4
Soins à domicile	8
Service des finances	12
Ressources humaines	14
Qualité Sécurité Environnement	18
Service social	22
Coup d'œil sur les certifications	24
Le mot de la Directrice	26
Les Comptes 2024	28
Rapport de l'organe de révision	32



2024 : deux temps forts très importants pour l'aide et les soins à domicile et ses collaboratrices et collaborateurs.

1. Signature d'une CCT dans le domaine des soins de longue durée

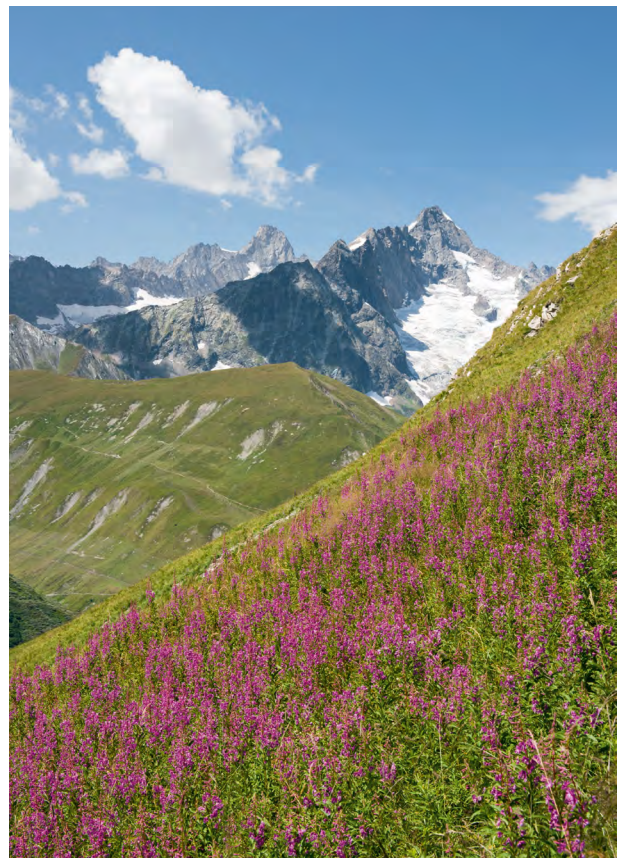
Le 22 janvier 2024, à 14h17 à Sion, le canton du Valais a franchi une nouvelle étape dans la mise en œuvre de l'initiative populaire fédérale pour des soins infirmiers forts avec la signature d'une convention collective de travail (CCT) pour le domaine des soins de longue durée (EMS et CMS) en Valais.

L'entrée en vigueur de la CCT s'est réalisée le 1^{er} mai 2024.

En 2022, le Grand Conseil a accepté un postulat qui signalait des conditions de travail et de salaire différentes pour le personnel soignant des hôpitaux, des établissements médico-sociaux (EMS) et des centres médico-sociaux (CMS). Il invitait le Département de la santé, des affaires sociales et de la culture (DSSC) à constituer une commission chargée de mettre en œuvre une convention collective de travail pour le domaine des soins en Valais.

Le Conseil d'État a proposé de procéder par étapes en nommant une commission composée :

- De représentants des services de la santé publique et de la protection des travailleurs,
- Des employeurs du domaine : l'Association valaisanne des établissements médico-sociaux (AVALEMS) et le Groupement valaisan des CMS (GVCMS),
- Du SCIV – Le Syndicat, de Syna, du Syndicat des services publics région Valais (SSP Valais),
- De l'Association suisse des infirmières et infirmiers section Valais (SBK-ASI).





Son cahier des charges comprenait l'examen de la faisabilité d'une CCT pour le domaine des soins de longue durée pour le canton du Valais, la définition des partenaires sociaux impliqués, l'examen des aspects juridiques, l'analyse des incidences financières et la définition d'un planning d'élaboration et de mise en œuvre de la CCT.

Résultats et principales mesures de la CCT

Tout le personnel des EMS et CMS, quels que soient le secteur d'activité et le métier considéré, entre dans le champ d'application de la nouvelle CCT (hormis les fonctions de direction, les apprentis ainsi que les stagiaires). L'harmonisation concerne à la fois les classifications des fonctions, la grille salariale et les statuts du personnel: déplafonnement des heures de piquet, harmonisation de la rémunération du travail du soir, de nuit, du dimanche et des jours fériés, harmonisation des jours fériés et chômés, harmonisation du nombre de semaines de congé en cas de maternité, du nombre de jours de formation et du nombre de jours de vacances. Les conditions retenues pour la CCT sont les plus favorables de l'AVALEMS ou du GVCMS, pour autant qu'elles ne dépassent pas celles de la CCT de l'Hôpital du Valais.

Prochaines étapes

Fruit d'une excellente collaboration et d'une volonté commune des parties patronales et syndicales et des pouvoirs publics, cette signature constitue une première étape importante en vue d'une harmonisation des conditions de travail pour tout le domaine des soins du canton. La 2ème phase d'évolution de la CCT va consister au rapprochement des conditions de la CCT soins longue durée avec celles de la CCT de l'Hôpital du Valais. L'objectif demeure celui de proposer des conditions sociales et salariales égales et attractives au sein du très important secteur qu'est la santé.

2. EFAS : Le financement uniforme des soins, essentiel aussi pour l'Aide et soins à domicile

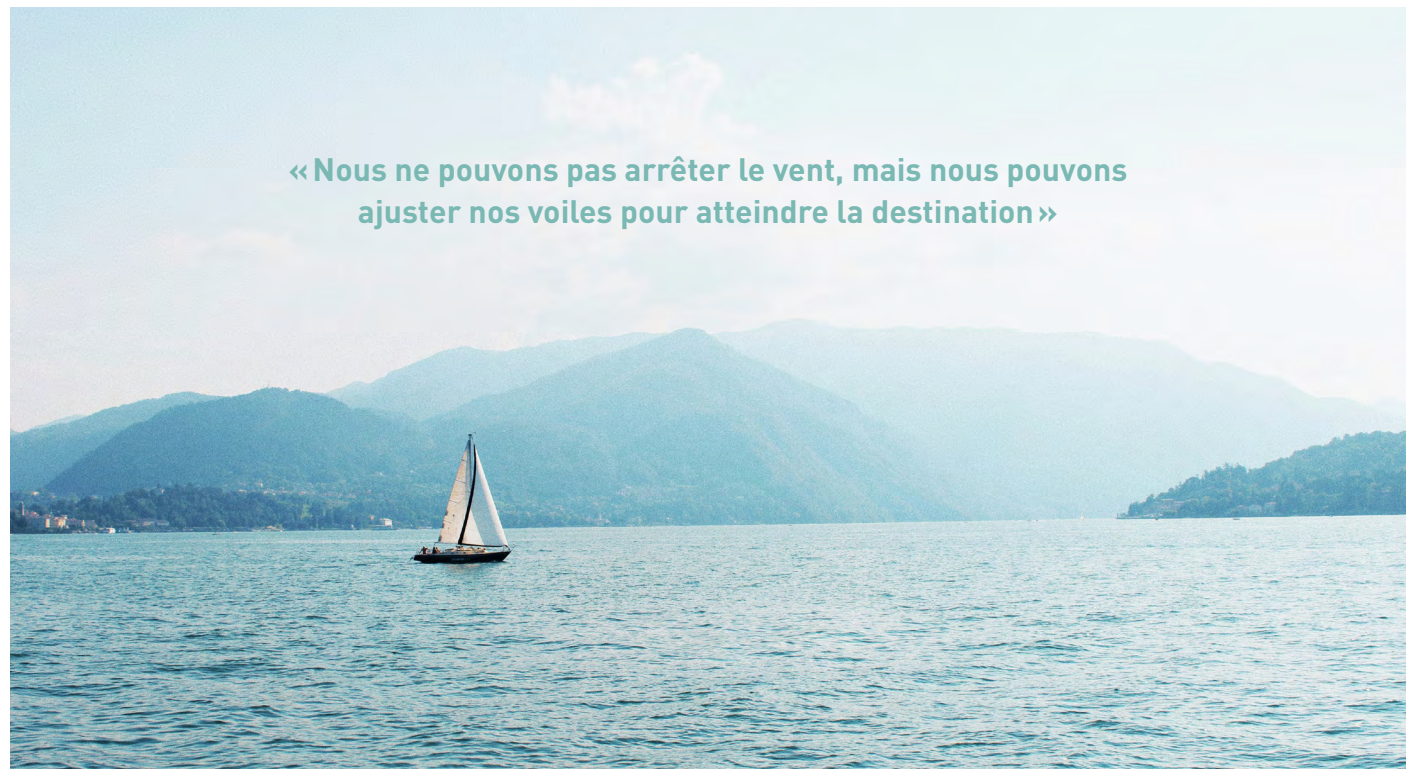
Le dimanche 24 novembre 2024, le peuple suisse a approuvé le financement uniforme des soins. Thomas Heiniger, président d'Aide et soins à domicile Suisse, le qualifie de « pilier fondamental dans le système de santé ».

À partir de 2028, tous les services hospitaliers et ambulatoires seront financés de manière uniforme.

Les soins de longue durée (à domicile et en EMS) bénéficieront également de ce modèle à partir de 2032. Un des objectifs de ce financement unifié est de réduire les coûts globaux de la santé et d'alléger la charge pesant sur les payeurs de primes, grâce à une participation accrue des cantons à toutes les prestations de santé. En outre, il offrira une véritable reconnaissance et renforcera le secteur des soins, tout en favorisant la coordination et la coopération entre les différents acteurs du domaine.

Le financement uniforme rendra le système plus transparent et plus simple et renforcera les soins coordonnés, notamment les soins infirmiers.

Cependant, l'essentiel du travail reste à faire d'ici la mise en œuvre complète de la réforme en 2032, notamment dans le domaine des soins. Il est désormais nécessaire de créer des bases de données comparables, d'élaborer des structures tarifaires et finalement de négocier des tarifs concrets. Aide et soins à domicile Suisse s'attèlera à ces travaux dès 2025, en collaboration avec les autres associations de soins et les financeurs.

A photograph of a sailboat with a white sail on a calm blue lake. In the background, there are green, hazy mountains under a light blue sky with some clouds. The text is overlaid on the upper part of the image.

« Nous ne pouvons pas arrêter le vent, mais nous pouvons ajuster nos voiles pour atteindre la destination »

Les grandes tendances qui marqueront le secteur de la santé et donc aussi l'Aide et soins à domicile dans les années à venir sont l'évolution démographique, une qualité de vie croissante de la population âgée, la transformation numérique et « l'ambulatoirisation » accrue. A l'avenir, les soins ambulatoires s'inscriront dans un réseau de soins intégrés dans lequel les médecins de famille, les organisations d'aide et de soins à domicile, les pharmacies et les thérapeutes collaboreront de manière intégrée.

Les partenaires EFAS sont convaincus que le système de santé suisse peut évoluer vers davantage d'efficacité et de qualité si toutes les parties concernées unissent leurs forces.

C'est ce sur quoi nous osons parier !

REMERCIEMENTS

Au terme de cet exercice 2024, je dis mon immense gratitude :

- Aux bénéficiaires de prestations du CMS et à leurs proches pour la collaboration qu'ils entretiennent avec nos équipes et pour leur confiance,
- À l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs tant au niveau de la santé que du social, pour leur investissement au quotidien afin d'assurer des prestations de qualité à nos bénéficiaires. Je relève également leur forte implication dans le développement des prestations et l'organisation des équipes,
- À la direction et aux cadres pour leur engagement professionnel, humain et responsable,
- Aux partenaires, aux acteurs sociaux, aux 17 communes de notre région, aux services cantonaux, et à leurs responsables ou délégués respectifs pour leur soutien, leur confiance et leur collaboration appréciée,
- Aux membres du comité pour leur action indispensable et leur souci du bien commun.

Alain Maret, préfet d'Entremont
Président du CMS Martigny & Régions

Article réalisé à l'aide des différents communiqués de presse en lien avec la CCT et du magazine Aide et soins à domicile n°6 décembre 2024 pour EFAS.

Une année de défis et d'innovations

L'année 2024 a été une belle aventure, marquée par des évolutions, des défis et surtout, une formidable mobilisation de nos équipes pour garantir des soins toujours plus humains et efficaces. Malgré un contexte parfois tendu – entre pénurie de personnel et contraintes budgétaires – nous avons continué à avancer, à nous adapter et à innover pour répondre au mieux aux besoins de nos patients.

Nos équipes se sont encore renforcées, comptant désormais plus de 360 collaborateurs répartis sur 16 secteurs. Malgré la concurrence croissante des OSAD et des indépendants, nous avons su maintenir notre engagement auprès de la population en offrant des soins de qualité et un accompagnement adapté à chacun.

Une organisation plus agile et plus proche des soignants

Nous avons poursuivi le développement des équipes auto-organisées, permettant ainsi aux soignants d'avoir plus d'autonomie tout en bénéficiant d'un accompagnement structuré. Grâce aux procédures mises en place, la coordination et le suivi des soins se sont encore améliorés, facilitant le quotidien de nos équipes et optimisant la prise en charge et la sécurité des patients.

Une démarche qualité au service des patients

2024 a aussi été l'année de la consolidation de notre certification Valais Excellence que le service MAD avait obtenue en 2023. Un travail de fond a été réalisé pour garantir un haut niveau de qualité et préparer sereinement son renouvellement. La participation de l'ensemble des collaborateurs dans le processus d'amélioration continue nous a permis de mettre en place un suivi régulier et de proposer des mesures qui ont amélioré la qualité de nos services. Nous avons renforcé nos audits internes et mis en place de nouveaux modules de formation, de suivis cliniques, des ateliers sur des thématiques variées comme l'HPCI, la bientraitance et l'éthique en soins à domicile, l'évaluation clinique, les transmissions ciblées ou des ateliers soins techniques.



Attirer et garder les talents : un enjeu clé

Le recrutement reste un défi majeur, et nous avons redoublé d'efforts pour valoriser nos métiers et fidéliser nos équipes. Nous avons développé des partenariats avec les écoles, mis en place des actions ciblées pour recruter de nouveaux talents et travaillé à l'amélioration des conditions de travail pour renforcer l'engagement et le bien-être de nos collaborateurs.

Anticiper pour mieux faire face aux imprévus

Dans un monde en perpétuel changement, nous avons renforcé notre gestion des risques. Nous avons notamment continué à évaluer les risques liés à nos missions, anticipé les risques de crise informatique, de pénurie de personnel ou de catastrophe naturelle afin d'assurer la sécurité de nos patients en toutes circonstances. L'année a d'ailleurs été marquée par des événements imprévus, comme la coulée de lave torrentielle dans le val de Bagnes et la coupure du tunnel de la Tzoumaz, qui ont mis à l'épreuve notre capacité d'adaptation. Nos équipes ont su réagir avec rapidité et professionnalisme, garantissant la continuité des soins.

Une belle initiative pour fédérer nos équipes

Afin d'intégrer la vision de l'entreprise au sein des équipes de soins et préparer ensemble les ateliers 2025 sur le thème « Vivre ensemble notre vision », nous avons été suivis par Sybille Heunert de Syllogos. Le but de ces ateliers est que les équipes puissent évaluer le fonctionnement actuel et proposer des mesures d'amélioration. Une démarche essentielle pour donner du sens à notre vision et renforcer la cohésion entre tous.



Et pour 2025 ?

L'aventure continue ! Nous allons rester l'acteur numéro un des soins de notre région, encourager encore plus l'autonomie des équipes et chercher toujours de nouvelles façons d'innover pour améliorer la qualité des soins. La nouvelle équipe de pool de remplacement fait déjà partie de l'organisation et doit encore se développer. Une chose est sûre : nous resterons fidèles à notre engagement, en mettant le patient et nos collaborateurs au cœur de nos actions.

Merci à toutes et tous pour votre énergie, vos propositions, votre engagement et votre passion. Vous êtes le bien le plus précieux de l'entreprise.

Fabien Lottefier, Directeur des soins

« La qualité n'est jamais
un accident ; c'est toujours le
résultat d'un effort intelligent. »
John Ruskin

QUELQUES CHIFFRES-CLÉS

287'527 

Nombre de visites à domicile
(tous professionnels confondus)

2366 

Nombre de visites lors des
Consultations parents-enfants

1'103'540 

Nombre de kilomètres parcourus

51'315 

Nombre d'heures de déplacement

365 

Nombre de déclarations d'incidents MAD

39 

Nombre de propositions
d'amélioration MAD

2522 

Nombre de clients 2024



Une année rythmée par les certifications

En sus de notre activité, l'année 2024 a été rythmée par notre objectif de certification aux normes ISO 9001, 14001 et 45001.

Nous avons ainsi été amenés à travailler sur la pertinence de nos processus, sur la modélisation de nos procédures et sur la mise en œuvre d'un système de contrôle interne (SCI). Nous avons également travaillé sur une table de polyvalence et d'autonomie, ceci dans le but de réduire les risques et d'apporter un confort dans les activités (mobilité des compétences).

La certification du service a été obtenue avec succès sans aucune non-conformité.

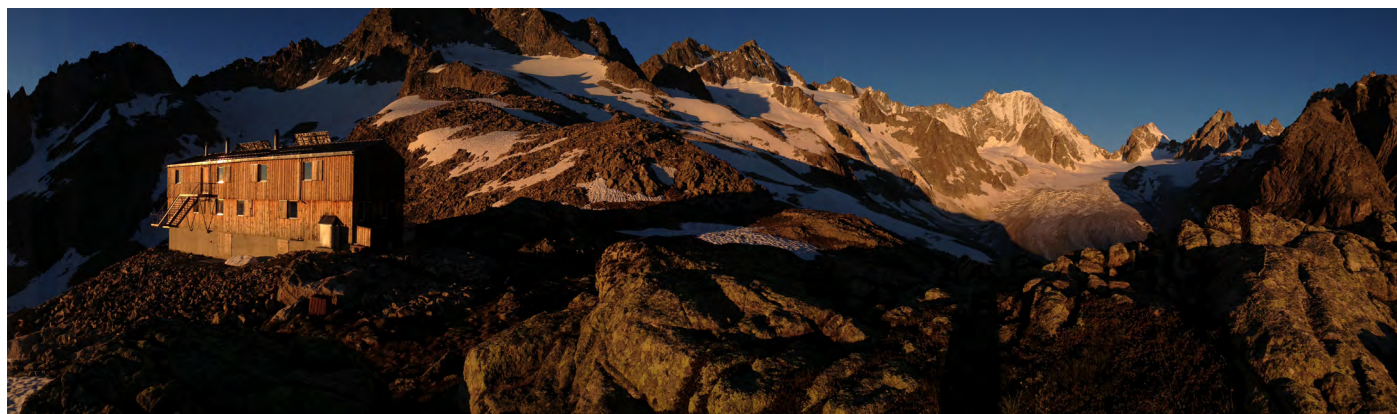
Notre auditeur a relevé que :

« La pertinence du processus financier se traduit par une gestion rigoureuse et efficace des ressources assurant une allocation optimale des budgets et une transparence dans les opérations financières. Ce processus soutient les objectifs stratégiques de l'organisation tout en facilitant le suivi et le contrôle des performances financières, renforçant ainsi la confiance des parties prenantes. »

Ce beau succès a été obtenu grâce à un travail d'équipe rigoureux dans le respect de nos valeurs (écoute, bienveillance et respect).

Cette analyse en profondeur de notre organisation nous permet d'anticiper et d'aborder sereinement les prochaines étapes, à savoir :

- Nouvelle Direction Générale
- Implémentation d'un nouvel ERP (Enterprise Resource Planning)



Je félicite et remercie mes collègues pour leur implication, pour la qualité de leur travail tout au long de l'année ainsi que pour leur disponibilité envers toutes les parties prenantes internes et externes à notre service.

Je remercie également l'ensemble des collaborateurs qui œuvrent de manière bienveillante à la prise en charge de nos clients, sans oublier la Direction ainsi que le Comité pour la collaboration fructueuse et la confiance témoignée.

Barbara Arlettaz, Directrice des finances

QUELQUES CHIFFRES-CLÉS

2000 
Nombre de factures clients traitées
par mois (en moyenne)

420 
Nombre de salaires traités par mois

152 
Nombre de factures créanciers traitées
par mois

1'200'000 CHF 
Produit mensuel moyen

1'920'000 CHF 
Masse salariale mensuelle moyenne

927'000 CHF 
Montant mensuel moyen des factures

Un capital humain en croissance

L'année 2024 a été riche pour le service des Ressources humaines. Ce rapport est l'occasion de revenir sur les jalons importants de l'année écoulée.

Pensons d'abord à la certification. Le Service des ressources humaines a obtenu sa certification en novembre 2024, validant la conformité de ses processus, la qualité de ses pratiques et son engagement en matière de développement RH. Cette réussite marque une étape importante dans notre démarche d'amélioration continue. En parallèle, les outils RH sont en train d'être modernisés. Dans la continuité de la certification, notre service est engagé dans la recherche d'un Système d'Information RH (SIRH) performant, notamment pour optimiser la gestion des absences. Les équipes travaillent également activement sur la mise en œuvre des axes d'amélioration identifiés lors de l'audit de novembre 2024, afin de renforcer encore la qualité.

Le début d'une nouvelle ère pour la formation professionnelle

Depuis le 1^{er} juillet 2024, le CMS Martigny & Régions, en collaboration étroite avec le CMS Bas-Valais, a lancé une initiative ambitieuse : la création d'un poste de Responsable de la Formation Professionnelle Initiale (RFI). C'est Mme Corinne Delaloye qui a été choisie pour relever ce défi passionnant. Sa mission ? Tisser des liens solides entre les pratiques pédagogiques des trois sites du CMS Martigny & Régions, tout en favorisant une cohérence entre les deux régions.





Durant cette première année, Mme Delaloye n'a pas chômé ! Elle a représenté les deux associations dans de nombreuses réunions avec des institutions partenaires :

- HES-SO Valais-Wallis Santé
- HES-SO Physiothérapie
- École Supérieure Santé Valais-Wallis
- EPASC
- Service de la formation professionnelle (SFOP)

Son rôle ? Soutenir apprentis, étudiants, formateurs et responsables dans leur parcours professionnel.

En collaboration avec plusieurs groupes de travail internes et externes, de beaux projets ont vu le jour :

- Apprentis ASSC : recrutement, accueil et encadrement structurés. Les formateurs ont désormais les outils nécessaires !
- Étudiants physiothérapeutes : partenariat avec un praticien formateur externe et un accompagnement bien rodé.
- Étudiants infirmiers : création d'une procédure claire et de documents de suivi pratiques.
- RAP Intendance : certification innovante pour valoriser les compétences des personnes sans titre CFC/AFP, et les aider à (re)trouver un emploi.

« L'harmonisation, c'est la clé ! »
Corinne Delaloye

Mme Delaloye continue de tracer la voie avec plusieurs chantiers en cours :

- Encadrement des apprentis ASA
- Mise en place d'une politique de développement des compétences avec création de référentiels métiers pour les soins de longue durée
- Formation d'auxiliaires de vie Croix-Rouge
- Intégration de stagiaires en nutrition et diététique

La formation professionnelle au CMS ne se contente pas de suivre les tendances, elle les crée ! Grâce à cette nouvelle fonction de RFI, le CMS Martigny & Régions confirme son engagement durable pour des soins de qualité... et pour des professionnels bien formés, bien entourés, et fiers de leur métier.

Anaïs Neukomm, Directrice du service des Ressources humaines

QUELQUES CHIFFRES-CLÉS

85 

Collaborateurs engagés dans l'organisation, porteurs de la dynamique RH au quotidien.

8,16% 

Taux d'absentéisme



Mise en place d'un outil informatisé pour la gestion des incidents, propositions d'amélioration et réclamations

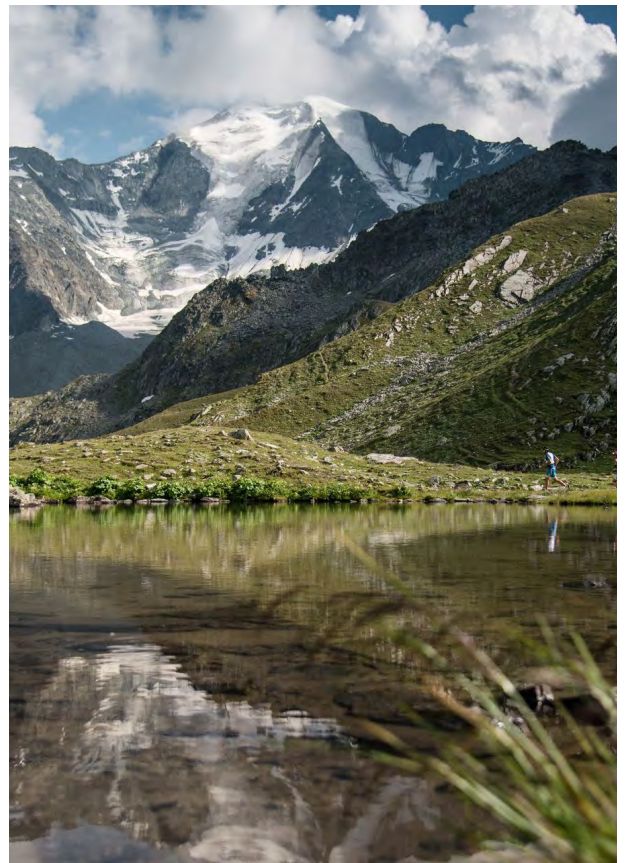
En 2024, le Service QSE (Qualité, Sécurité, Environnement) a franchi une étape importante en déployant un outil informatisé destiné à optimiser la gestion et la déclaration des incidents, des réclamations et des propositions d'amélioration.

Un besoin identifié : moderniser un système contraignant

Jusqu'au printemps 2024, la déclaration des incidents reposait sur un formulaire papier, générant plusieurs problématiques : le manque de traçabilité et de centralisation des données, un risque de compromettre la confidentialité des informations, un processus fastidieux et peu intuitif pour les collaborateurs, une absence de suivi des mesures correctives,... Soutenu par la Direction, ce projet a nécessité 18 mois de conception avant son déploiement en avril 2024. L'outil retenu, développé par une entreprise spécialisée dans la gestion de la qualité, répondait à plusieurs critères-clés :

- Fonctionnalités avancées, adaptées à l'environnement du CMS,
- Compatibilité bilingue (français/allemand),
- Hébergement sécurisé des données en Suisse,
- Partenariat avec Spitex Suisse, garantissant une expertise reconnue dans le domaine des soins à domicile.

Son nom ? HFeedback.



Un déploiement progressif et des bénéfices concrets

Afin de garantir l'adhésion des équipes et de faciliter la transition, le déploiement de HFeedback a été progressif. Trois formulaires distincts sont désormais accessibles via tablette et ordinateur à l'ensemble des collaborateurs :

- Déclaration d'incident
- Proposition d'amélioration
- Réclamation

Cette digitalisation a permis une simplification des démarches, une meilleure visibilité des incidents et une gestion plus réactive et transparente.

Vers une « Just Culture » et une dynamique d'amélioration continue

L'augmentation du nombre de déclarations ne traduit pas une hausse des incidents, mais plutôt une plus grande transparence et une meilleure culture de déclaration. Il est probable que de nombreux événements survenus en 2023 n'aient pas été signalés, en raison des contraintes du système papier et d'une possible crainte de sanction. L'augmentation du nombre de clients ainsi que du nombre de collaborateurs peut également expliquer ce phénomène. Dans le cadre de notre approche « Just Culture », nous favorisons un environnement où l'erreur est perçue comme



un dysfonctionnement de plusieurs systèmes et une opportunité d'apprentissage, et non comme une erreur individuelle. L'objectif du management est d'identifier les causes profondes des incidents afin d'en prévenir la récurrence et d'améliorer la qualité et la sécurité des soins.

Grâce à cette modernisation, nous renforçons notre engagement en faveur d'une gestion qualitative et sécuritaire des soins, tout en impliquant activement nos collaborateurs dans l'évolution et l'amélioration de nos pratiques.

Perspectives 2025 : un projet cantonal ambitieux

Fort de cette expérience, nous poursuivons notre projet en participant à la mise en place de HFeedback à l'ensemble des CMS du canton.

Florence Meister, Responsable QSE

QUELQUES CHIFFRES-CLÉS

Avant la mise en place de HFeedback (2023)

171  2023
Total des incidents reportés

38 
Total réclamations clients

0 
Total propositions d'amélioration

Après la mise en place de HFeedback (2024)

380  2024
Total des incidents reportés

42 
Total réclamations clients

39 
Total propositions d'amélioration



L'importance de l'écoute et des ressources appropriées

Durant l'année 2024, les services sociaux ont géré 1709 dossiers, reflétant la diversité et la complexité des situations rencontrées.

Au-delà de ces données chiffrées, chaque dossier représente un parcours de vie nécessitant un accompagnement adapté, une grande rigueur et une bonne coordination entre les différents intervenants. L'engagement des assistants sociaux repose sur une capacité d'écoute, une analyse fine des besoins et la mobilisation de ressources appropriées pour offrir un soutien efficace et durable aux bénéficiaires.

Afin d'améliorer l'accompagnement des bénéficiaires et d'optimiser les processus internes, plusieurs initiatives ont été mises en place au cours de l'année.

Un travail d'harmonisation des procédures a été mené en petits groupes intersites afin d'assurer une cohérence et une uniformisation des pratiques. Une fois validées, ces procédures ont été présentées dans le cadre de la certification ISO, constituant une étape majeure dans l'amélioration continue de nos services. De manière générale, aucune anomalie significative n'a été relevée lors de la certification, ce qui témoigne de la qualité du travail effectué. Plusieurs propositions d'amélioration ont été formulées et sont actuellement à l'étude pour évaluer leur pertinence et leur mise en application.

Durant l'été 2024, une enquête de satisfaction a été réalisée auprès des bénéficiaires d'une aide financière afin de mesurer leur satisfaction, évaluer la qualité des services, identifier les besoins et améliorer nos relations avec eux. Cependant, le taux de participation (15%) étant trop faible, les résultats obtenus n'ont pas permis d'en tirer des conclusions exploitables. Une réflexion est déjà engagée pour améliorer la méthodologie et encourager une plus grande implication des clients, avec une nouvelle enquête prévue en 2026.



Initialement prévue en 2024, la mise en production du logiciel Aventis a été une nouvelle fois repoussée à 2025. Ce report n'a cependant pas freiné la mobilisation des équipes impliquées dans le projet, qui ont dû gérer de nombreuses sollicitations. En parallèle, les services ont su s'organiser pour garantir la continuité des prestations et le bon fonctionnement de l'ensemble du service.

Au-delà des projets, ce rapport met en lumière l'engagement quotidien des collaborateurs dans la lutte contre la précarité et l'exclusion sociale. Par leur travail, ils apportent un soutien essentiel aux personnes en difficulté et contribuent activement à l'amélioration de leurs conditions de vie. Nous tenons à les remercier pour leur engagement et leur professionnalisme, qui permettent d'assurer un accompagnement de qualité aux bénéficiaires.

Adelina Sulejmani, Directrice du Service social

QUELQUES CHIFFRES-CLÉS

708 

Dossiers d'aide matérielle

726 

Dossiers d'aide personnelle

160 

Dossiers de placement de mineur
ou de mesures assimilées

115 

Mandats de protection

260 

Mesures d'insertion mises en place

Coup d'œil sur les certifications

Comment les certifications se traduisent-elles en actions ?
Retrouvez ci-dessous quelques actions fortes qui ont marqué
l'année 2024 du CMS Martigny & Régions.



Déploiement de l'outil New WIN et H-Feedback

Grâce à cet outil, nous avons amélioré la gestion des déclarations d'incidents, des réclamations et des propositions d'amélioration. Les retours nous permettront un suivi détaillé des indicateurs et la détection d'éventuelles problématiques récurrentes. Nous sommes ainsi dans un processus d'amélioration continue.

Mise en place d'un formulaire de contact sur le site

Un formulaire permet aux personnes extérieures de partager facilement leurs retours, qu'ils soient positifs ou négatifs. Cette démarche favorise une communication transparente et proactive, nous permettant d'améliorer constamment nos services.

Mise en place de la gestion électronique des documents

Afin d'optimiser la gestion, le flux et l'actualisation des procédures, des concepts, des directives et des autres documents internes, nous sommes passées par Teams. Cela nous permet d'avoir un accès facilité et centralisé ainsi qu'une meilleure traçabilité.

Réorganisation du maintien à domicile

Afin d'optimiser nos ressources et réduire les tournus auprès des clients, nous avons créé 4 nouveaux secteurs. Cela permet de renforcer le suivi assuré par les personnes référentes des situations de soins. Les équipes d'environ 20 collaborateurs favorisent la stabilité et permettent d'assurer un encadrement de proximité.

Norme ISO 9001 : Management qualité

Norme ISO 14001 : Management environnemental

Norme ISO 45001 : Management santé sécurité au travail



Résolution de conflits

Nous avons signé une convention avec une personne de confiance et un médiateur externe afin de faciliter la gestion et la résolution d'éventuels conflits au sein de l'environnement de travail.

Mise en place d'un système d'alarme

Projet initié en 2024 qui sera finalisé en 2025, nous avons mis en place un système d'alarme dans les services sociaux de Martigny et Saxon (Entremont ayant déjà un système qui fonctionne bien). Ce système est essentiel pour garantir la sécurité sur le lieu de travail.

Personnes ressources à l'interne

Afin de renforcer le soutien aux collaborateurs confrontés à des risques psychosociaux dans l'environnement de leur travail, nous avons mis en place des personnes ressources. Cette initiative vise à offrir un accompagnement personnalisé et à favoriser un environnement de travail sain et sécurisé.

Bilan carbone

Le bilan carbone, élaboré par la HES-SO, constitue une étape importante dans la gestion environnementale. Ce projet a été réalisé en collaboration avec la Haute Ecole de Gestion, le réseau Valais Excellence et le CMS.

Réduction des impressions

À l'ère du tout au numérique, nous avons décidé de réduire le nombre d'imprimantes et d'instaurer un paramétrage par défaut sur les imprimantes restantes afin de réduire la consommation de papier et de cartouches d'impression. Si la consommation énergétique liée au numérique ne doit pas être négligée, nous avons toutefois pris le parti de réduire notre consommation de biens jetables.

Remboursement des repas

Afin de réduire les trajets, les collaborateurs travaillant la journée dans un lieu éloigné ou confrontés à des routes dangereuses ou des travaux peuvent désormais bénéficier du remboursement de leur repas pris sur place.



En cette année 2024, ça fait 20 ans !

Vingt années fructueuses, où j'ai quitté le monde de l'enseignement des soins infirmiers pour me consacrer à la gestion.

En travaillant exclusivement aux soins intensifs durant ma carrière à l'hôpital, je n'avais aucune idée du plaisir et des défis qu'allaient m'apporter les soins de longue durée. J'ai adoré mon premier projet, celui pour lequel j'avais été engagée en mai 2004 : faire du service infirmier, du service des aides familiales et de celui des auxiliaires du CMS subrégional une même entité sous le nom de Service de maintien à domicile. Comme tous les projets qui bousculent les certitudes, il y a eu les contents et les mécontents. Mais l'équilibre a vite été trouvé et nous avons pu entrer dans les soins à domicile du 21ème siècle. Rendez-vous compte, en ce temps-là, nous demandions aux infirmières de liaison un délai de 4 jours pour une prise en charge un peu lourde. Aujourd'hui nous devons réagir sous 4 heures.

J'ai adoré me fondre dans les équipes et effectuer, pendant 10 ans, mes tournées comme les autres infirmières. Les moments où j'avais le plus de joie, c'était pendant les longs week-ends tels que Pâques ou l'Ascension. J'ai énormément appris, et surtout j'ai compris très vite que les soins à domicile nécessitent un vrai contrat de confiance avec les patients : nous allons chez eux, ils ne viennent pas chez nous !

Quand je suis arrivée, le RAI home care était balbutiant et ne trouvait pas d'adeptes ; mais je dois dire qu'avec mon esprit analytique j'y ai vite vu le point le plus positif : un outil d'évaluation normé permettant de parler avec le même langage. Le RAI est incontournable actuellement, malheureusement il est resté circonscrit au monde des soins infirmiers et c'est bien dommage ! Il faudrait qu'il devienne l'évaluation standardisée de tous les soins, y compris pour les médecins et autres professions médico-techniques. Il pourrait ainsi être le socle sur lequel on bâtirait, ENFIN, un dossier électronique de patient moderne, utile, non-redondant et propre à abattre les murs entre les silos des institutions de soins. Si j'avais un vœu pour la suite, ce serait celui-ci : que les politiciens comprennent enfin qu'ils doivent s'appuyer sur les travailleurs pour prendre des décisions dans un monde qu'aucun ne connaît vraiment. Et que le travail en commun, sur quelque sujet que ce soit, commence par la base et non par le toit.



J'ai adoré être directrice de la coordination régionale. J'adore être directrice générale. J'aime les défis et les constructions, les projets novateurs et à grande échelle. Pendant mes quatre ans à la direction générale, après la régionalisation de nos trois CMS, l'effectif des collaborateurs a pratiquement triplé. Les prestations augmentent constamment et le grand défi du monde des soins est de trouver des soignants. Et quand on les a trouvés, il faut les garder, il faut les chouchouter. Et je pense, avec une pointe de fierté, que c'est ce que nous réussissons à faire au CMS Martigny & Régions.

J'ai adoré, en 2024, saisir l'opportunité d'une infirmière qui voulait effectuer un master d'infirmière en pratique spécialisée (IPS) pour proposer un projet au SSP. Les discussions ont été nourries, et dans le contexte budgétaire que nous connaissons, je suis fière de voir que deux projets, un pour l'HVD et un pour le CMS Martigny & Régions en association avec le Cabinet de groupe Plein Soleil à Fully ont été reconnus. Nous sommes pressentis pour nous intégrer à un projet vaudois qui attend encore la réponse de l'OFSP quant à son financement.

Même si j'ai adoré ces vingt ans, j'ai envie de passer à autre chose, ou plutôt j'ai envie de profiter de mon dernier tiers-temps (j'espère qu'il fera un tiers !). Dernier round où je vais pouvoir me balader dans les montagnes que j'aime tant, accepter quelque bénévolat, garder quelques cours à la HES, bref, profiter de la vie et de ce qu'elle pourra m'apporter. Je verrai bien... Oui vous l'avez compris, ce rapport est mon dernier. Je quitterai le CMS Martigny & Régions fin 2025, avec le sentiment d'avoir œuvré le mieux possible au développement des soins à domicile.

Je vous fais part une dernière fois de mon immense gratitude pour toutes ces années.

Bon vent au CMS Martigny & Régions !

Martine Tristan, Directrice générale



Les comptes 2024

Bilan au 31.12.2024

ACTIF	Bilan au 31.12.2024	Bilan au 31.12.2023
Actif circulant		
Disponibles		
Caisses	2 120	4 704
CCP divers comptes	366 724	283 435
UBS compte courant	664 570	610 077
Raiffeisen divers comptes	871 197	414 659
Crédit Suisse compte courant	-	7 355
Banque cantonale VS	768 296	429 543
	2 672 906	1 749 774
Réalisables		
Débiteurs	1 658 646	1 604 945
Contributions Loterie Romande	92 325	86 981
Débiteurs Service Officiel de la Curatelle	212 670	174 946
Etat VS - financement infirmier indépendants et OSAD	90 586	226 863
Etat VS - financement Croix-Rouge	12 389	183 943
CC Autres Cantons	-	-
Actifs transitoires	118 796	133 503
CC Commune de Martigny	114 097	244 103
CC Commune de Martigny-Combe	-	13 777
CC Commune de Fully	71 097	115 992
CC Commune de Salvan	5 956	16 104
CC Commune de Bovernier	11 959	13 586
CC Commune de Bourg-St-Pierre	17 616	2 194
CC Commune de Liddes	-	15
CC Commune d'Orsières	28 606	43 241
CC Commune de Sembrancher	15 033	37 862
CC Commune de Val de Bagnes	51 464	75 788
CC Commune d'Isérables	-	685
CC Commune de Leytron	-	13 605
CC Commune de Riddes	10 504	-
CC Commune de Saillon	-	20 269
CC Commune de Saxon	26 189	40 860
CC Commune de Finhaut	-	0
CC Mosaïque FALG	-	25 209
CC Mosaïque Levant	-	52 937
CC Etat du Valais	394 007	-
	2 931 941	3 127 406
Actif immobilisé		
Immobilisations corporelles		
Machines et appareils	6 179	7 724
Mobilier et équipements	229 844	151 679
Matériel informatique	2 593	5 186
Investissement SICMS	-	20 346
	238 616	184 935
Total de l'actif	5 843 464	5 062 114

Fonds étrangers

Capitaux étrangers à court terme

Créanciers	1 925 008	1 252 411
Avances de clients	7 886	1 707
Dettes vis-à-vis d'institutions bancaires	-	-
CC Commune de Martigny	-	-
CC Commune de Martigny-Combe	12 905	-
CC Commune de Fully	-	-
CC Commune de Salvan	-	-
CC Commune de Bovernier	-	-
CC Commune de Trient	2 306	7 062
CC Commune de Liddes	34 973	-
CC Commune d'Isérables	13 239	-
CC Commune de Leytron	786	-
CC Commune de Riddes	-	7 481
CC Commune de Saillon	19 798	-
CC Affaires sociales Entremont	128 610	93 328
CC Service Officiel de la Curatelle	24 373	32 030
CC Affaires sociales Martigny	768 296	429 543
CC Affaires sociales Saxon	238 048	138 818
CC Etat VS	-	375 521
	3 176 227	2 337 900

Comptes de régularisation

Passifs transitoires	854 455	966 640
Provisions vacances et heures supplémentaires	739 485	692 278
	1 593 940	1 658 918

Fonds

Fonds solidarité du Service social	24 570	7 045
Fonds Aide au personnel	56 141	25 735
Fonds Fleurettes	40 746	69 854
Fonds Amélioration des conditions SST	31 107	32 000
Fonds de soutien Annette & Léonard Gianadda	733	733
Fonds spécial Communes Entremont	0	14 930
	153 296	150 296

Capitaux étrangers à long terme

Avance des communes	920 000	915 000
	920 000	915 000

Total du passif	5 843 464	5 062 114
------------------------	------------------	------------------

Compte d'exploitation 2024

CHARGES D'EXPLOITATION	Comptes 2024	Comptes 2023	Budget 2024
Charges salariales			
Personnel infirmier avec formation compl	1 166 326	1 441 009	1 552 500
Personnel infirmier	4 140 542	2 965 445	3 629 500
Personnel ASSC et Aide familiale	4 857 110	4 191 510	4 980 500
Personnel d'assistance et d'encadrement	165 062	134 142	101 500
Personnel cours Croix-Rouge	3 053 910	2 645 230	3 314 000
Personnel sans cours de soins	782 381	595 232	897 000
Etudiants en soins infirmiers HES	564	3 654	-
Apprenants ASSC en formation	237 960	211 753	348 000
Personnel Service des repas	112 942	108 719	114 500
Personnel Service Officiel de la Curatelle	314 941	274 106	-
Personnel Consultation Parents Enfants	241 376	226 918	176 500
Personnel Accueillants Maison Verte	53 219	72 293	56 000
Personnel Conseil social	1 603 063	1 593 988	1 948 500
Personnel Physiothérapie	185 703	111 724	187 000
Personnel Ergothérapie	132 567	126 987	133 500
Personnel Diététique	148 201	136 094	147 000
Personnel Administration	1 208 817	1 028 239	1 229 000
Personnel Qualité, Informatique	302 497	255 681	217 000
Personnel Administration sociale	1 077 585	920 635	1 012 000
Personnel Administration santé	2 307 487	2 288 231	2 334 000
Cotisations employeur Fds paritaire CCT	14 739	-	-
Cotisations employeur AVS/AC	1 432 717	1 264 708	1 472 500
Cotisations employeur CIVAF	614 101	536 861	622 000
Cotisations employeurs LPP	2 389 840	1 936 421	2 394 500
Cotisations employeurs AP/ANP	121 111	105 649	126 500
Cotisations employeurs IJM	514 333	449 645	522 500
	27 179 091 87%	23 624 874 86%	27 516 000 87%
Autres charges de personnel			
Personnel auxiliaire hors exploitation soins	225 228	224 323	30 000
Autres charges du personnel	305 309	405 706	370 000
	530 537 2%	630 030 2%	400 000 1%
Charges de matériel et prestations de service			
Matériel médical d'usage courant	88 389	146 991	155 000
Produits alimentaires	12 196	16 267	17 000
Repas prêts à la consommation	18 627	18 391	20 000
Autre matériel	8 851	336	2 000
Charges GVCMS	148 910	140 644	160 000
	276 974 1%	322 629 1%	354 000 1%
Autres charges d'exploitation			
Charges de véhicule et de transport	134 929	82 265	87 000
Dédommagement pour usage de véhicules	759 965	708 225	705 000
Autres frais de véhicules	-	-	15 000
Entretien, réparations et petits investissement:	-	3 582	-
Acquisition de mobilier et équipements	32 654	30 977	25 000
Amortissements	48 009	77 673	86 000
Loyers, charges et entretien des locaux	777 553	694 792	841 500
Energie et Elimination des déchets	29 940	81 806	-
Matériel de bureau, imprimés, photocopie	55 819	66 456	65 000
Téléphone, Internet, Port	206 856	166 108	260 000
Conseils spécialisés	43 441	63 683	40 000
Informatique et Communication TIC	1 065 883	930 207	947 500
Comité, AG et Organe de révision	23 853	18 957	11 000
Publicité et relations publiques	46 079	70 798	56 000
Assurances-chose et RC	34 037	29 827	29 000
Autres charges d'exploitation	17 357	17 158	20 000
Charges financières	5 729	6 606	10 000
	3 282 104 10%	3 049 119 11%	3 198 000 10%
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	31 268 707 100%	27 626 651 100%	31 468 000 100%

PRODUITS D'EXPLOITATION	Comptes 2024		Comptes 2023		Budget 2024	
Prestations OPAS et Economie domestique						
Evaluations et conseils	1 580 583		1 323 638		1 471 000	
Examens et soins	2 648 445		2 791 859		3 180 500	
Soins de base	4 281 789		3 774 187		3 812 500	
Perte sur produits	- 2 276	-	5 385		-	
Aide pratique - Relève et Accompagnement	1 132 958		1 043 559		1 334 950	
	9 641 500	64%	8 927 856	64%	9 798 950	65%
Autres domaines spécialisés						
Produits service des repas	119 209		113 728		120 000	
Produits Physiothérapie	204 660		161 041		160 000	
Produits Ergothérapie	79 163		76 042		90 000	
Produits Diététique	68 034		49 099		42 000	
Produits location de matériel auxiliaire	945		4 218		3 000	
	472 011	3%	404 128	3%	415 000	3%
Autres prestations						
Produits Mandats de Curatelle	142 673		87 142		155 000	
Prestations de formations	123 075		104 620		-	
Indemnités récupérées	6 605		10 920		55 000	
Prestations administratives pour d'autres organes	57 590		35 197		20 000	
	329 944	2%	237 879	2%	230 000	2%
Contributions résiduelles aux soins						
Contributions des communes	1 289 053		1 198 228		1 326 484	
Contributions du canton	3 008 326		2 795 896		3 094 796	
Contributions d'autres cantons	-		-		-	
	4 297 379	29%	3 994 125	29%	4 421 280	29%
Dons et contributions reçues						
Dons	1 129		2 530		-	
Plafonnements indemnités	95 441		63 653		-	
	96 570	1%	66 183	0%	-	0%
Produits résultant d'activités annexes						
Loyer, repas et divers Mosaïque	163 240		198 201		243 400	
Autres produits d'exploitation	53 854		32 351		12 000	
	217 095	1%	230 552	2%	255 400	2%
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	15 054 498	100%	13 860 723	100%	15 120 630	100%
TOTAL DÉFICIT	- 16 214 209	-	13 765 928	-	16 347 370	

Rapport de l'organe de révision



BFid SA
Rue du Rhône 3
CH-1920 Martigny

info@bfid.ch
+41 27 565 44 50
www.bfid.ch

Rapport de contrôle des comptes 2024 de l'Association Centre médico-social de Martigny & Régions

En notre qualité d'organe de contrôle, nous avons vérifié les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et tableau des amortissements) de l'Association Centre médico-social de Martigny & Régions pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2024.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité de l'Association, alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre contrôle a été planifié et réalisé de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Celui-ci a été effectué par auditions, opérations de contrôle analytiques pour les comptes de résultat ainsi que par des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles pour les postes du bilan.

Lors de notre contrôle nous n'avons pas constaté d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts ainsi qu'aux directives du canton du Valais.

Martigny, le 16 avril 2025

BFid SA


Baptiste Darbellay
Expert fiscal diplômé


Marc Balleys
Expert diplômé en finance
et controlling





IMPRESSUM

Conception	LR Communication
Textes	Alain Maret, Martine Tristan, Fabien Lottefier, Adelina Sulejmani, Anais Neukomm, Barbara Arlettaz
Photos	Valais/Wallis Promotion, Sarah Udriot

Les trois adresses du Centre Médico Social de Martigny & Régions

Site de Martigny Rue d'Octodure 10b 1920 Martigny 027 564 26 26	Site de Saxon Route du Léman 25 1907 Saxon 027 564 26 26	Site de l'Entremont Route de la Gravenne 16 1933 Sembrancher 027 564 26 26
--	---	---



PRP Bientraitance



CENTRE MÉDICO-SOCIAL
Martigny & Régions

Votre CMS, votre soutien de proximité